

Huningue et son canton

Innovation Quatre entreprises à l'honneur

Un nouveau système de traitement des eaux usées, un coupe-feu en bois, trois nouveaux cocktails et une nouvelle gamme de produits cosmétiques ont décroché les palmes du concours d'innovation 2013 du Pays de Saint-Louis.

« La conjoncture économique actuelle nous incite de plus en plus à soutenir l'innovation », a constaté Denis Wiederkehr lors de la cérémonie de clôture du concours Alsace Innovation 2013 du Pays de Saint-Louis, vendredi dernier à Aentschwiller.

D'où l'importance, pour le maire de cette commune, président de la Communauté de communes de la Porte du Sundgau et président du jury, « d'honorer l'expression de la créativité ». Jean-Pierre Lavielle, président honoraire d'Alsace Innovation, lui a donné raison en soulignant que « la démarche innovante est d'autant plus nécessaire dans notre région que l'Alsace est directement exposée à la concurrence internationale ». Des constatations d'une évidence incontestable qui se suivent et se ressemblent d'une année à l'autre.

Cette année, onze inventeurs établis dans le Pays de Saint-Louis



La sélection des inventeurs du Pays de Saint-Louis 2013: Cédric Goepfert, menuiserie Bader (2^e prix), Dominique Buzare, Afig'Eo (1^{er} prix), Florence Thibaut, Cocktalis (3^e prix), et Anne Muguet, Weleda (mention spéciale), de gauche à droite.

Photo D.J.

ont sollicité un dossier de participation. Sept dossiers ont finalement été instruits et six candidats auditionnés, le septième s'étant désisté en cours de route. Le choix du jury s'est porté sur quatre inventions dont les porteurs ont été honorés vendredi soir.

Les quatre lauréats

Le premier prix (Prix CIC Est et Prix Alsace Business Angels) est allé à une innovation industrielle : un nouveau procédé de traitement des eaux usées, conçu de A à Z par Afig'Eo (Sierentz) pour l'atelier de traitement de surfaces roues et freins de l'usine Safran Messier Dowty Bugatti à Molsheim.

Le deuxième prix (Prix du Pays de Saint-Louis, Prix de la CCI Alsace et Prix du Pôle Aménagement de la maison) a été attribué à la menuiserie Bader (Hésingue). Cette entreprise a réussi à développer d'esthétiques portes et fenêtres coupe-feu en bois et bois alu qui résistent à une température de 850 °C pendant une demi-heure. Jean Ueberschlag, député-maire honoraire de Saint-Louis et président du Pays de Saint-Louis, n'a pas manqué de louanges pour cette dynamique entreprise dont l'embryon se situait autrefois à Helfrantzkirch.

Le troisième lauréat semble avoir convaincu le jury par les papilles. En effet, la société Cocktalis (Village-Neuf) a inventé trois nouvel-

les préparations pour cocktails, innovantes par le goût et l'aspect. Ces préparations seront diffusées par le biais des cafés et restaurants.

C'est pour une nouvelle gamme de produits capillaires naturels et bio, basés sur le millet, l'avoine et le blé - des céréales riches en acide silicique aux multiples vertus - qu'a été récompensée la société Weleda.

Cette nouvelle édition du concours d'innovation se voulait une preuve de plus de l'engagement du Pays de Saint-Louis aux côtés de celles et ceux qui participent au développement économique de la région.